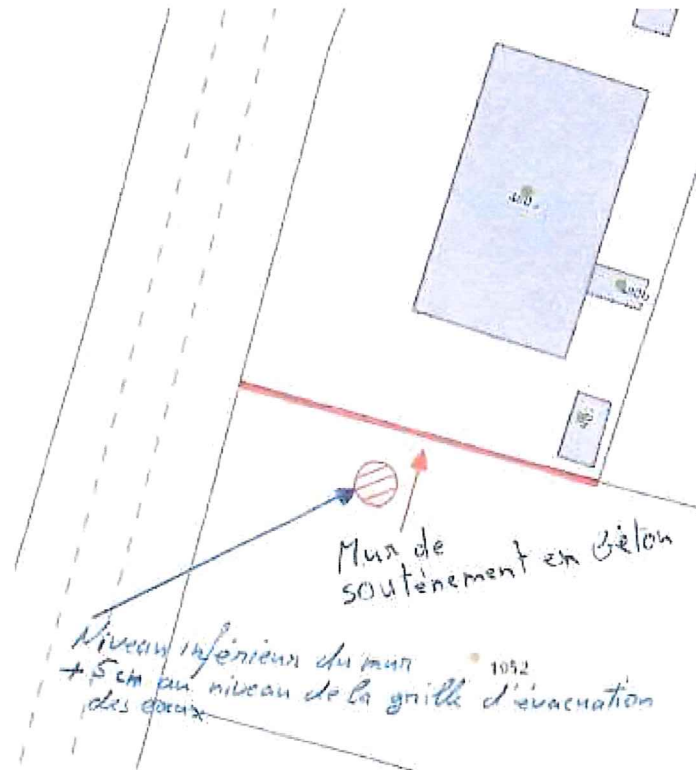




## Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité, dans sa séance du 14 novembre dernier, a décidé d'autoriser M. Eric Kaenel, à construire un mur de soutènement en limite de propriété, parcelle n°1052, située à la route de Pommaples 28 à Arnex selon le plan ci-dessous :



Les éventuelles remarques ou observations peuvent être adressées par courrier ou courriel ([greffe@arnex-sur-orbe.ch](mailto:greffe@arnex-sur-orbe.ch)) au bureau communal, **jusqu'au 5 décembre 2022.**

La secrétaire